



26 septembre 2021

PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES PARTICIPANTS

Dans le contexte actuel lié à la COVID 19, la Virade de l'espoir au parc de Sceaux du 26 septembre 2021, qui inclut la Course du souffle, a établi un protocole sanitaire afin de garantir les meilleures conditions d'accueil et d'organisation.

Ce protocole est défini au 3 septembre 2021 mais il est susceptible d'évoluer à l'approche de l'événement. Consultez notre site

Attention pour les participants

- Pass sanitaire obligatoire pour participer
- Pas d'inscription sur place
- Certificat médical ou licence et autorisation parentale doivent être téléchargées sur le site d'inscription avant le 23 septembre à minuit, sous peine de nullité et sans remboursement.
- Vous devez avoir recueilli votre numéro de dossard sur le site d'inscription avant d'arriver au Village
- Port du masque et distanciation suivant les zones

Le Protocole

Accès au Village de la Virade (samedi 25 et dimanche 26 septembre)

A date, compte tenu des mesures prises par le gouvernement, la Virade demandera le PASS SANITAIRE pour l'accès au Village et à la course, notamment pour le retrait des dossards et la participation aux épreuves le dimanche 26 septembre.

Le Pass sanitaire doit être valide selon les dispositions qui seront en vigueur au 25 septembre,

Bracelet

Les personnes ayant montré un Pass sanitaire OK se verront remettre un bracelet dont le port, visible pour contrôle, sera obligatoire pendant toute la durée de leur présence à la Course du Souffle au parc de Sceaux.

L'organisation mettra en place un sens de circulation dans le Village pour le retrait des dossards.

Une distance de 1m devra être respectée entre les personnes.

Le port du masque sera obligatoire lors de votre venue dans le Village dans les zones jaunes et recommandé dans la zone verte. Ces zones sont définies sur le plan affiché et matérialisées.

Nous vous recommandons de prévoir vos masques. Néanmoins l'organisation pourra en fournir si besoin.

Des gels hydro alcooliques seront mis en place à différents endroits du Village.

Avant la course

Certificats médicaux ou licence 2021-2022 et autorisation parentale, le cas échéant, doivent avoir été téléchargés sur le site d'inscription avant la clôture des inscriptions le jeudi 23 à minuit.

Il n'est plus possible de remettre votre certificat médical sur place pour recevoir votre dossard. Il devra avoir été téléchargé avant sur le site Internet du chronométreur. Idem pour la licence 2021-2022 et l'autorisation parentale si requise.

Pour les inscrits par courrier, il faudra les envoyer à l'avance par ce même canal courrier.

Afin de limiter la manipulation « papier » de documents, l'ensemble de votre inscription devra être complète et validée dans ces délais pour pouvoir retirer votre dossard. **Les inscriptions incomplètes ne seront pas remboursées.**

Pas d'inscription sur place

Il n'y aura pas d'inscription sur place. Vous devez obligatoirement avoir été inscrit à l'avance sur le site du chronométreur ou par courrier en temps et en heure. Ceci pour éviter la manipulation de documents sur place.

Vous devrez connaître votre numéro de dossard avant d'arriver

Il n'y aura pas sur place de tableau d'affichage alphabétique, pour éviter les regroupements, conformément à la réglementation.

Avant d'arriver au Village, chaque coureur devra consulter la liste des inscrits sur le site du chronométreur pour connaître son numéro de dossard et devra ainsi se rendre directement au bon guichet de remise.

Retrait des dossards possible le samedi 25 septembre

Le retrait des dossards est possible le samedi 25 septembre de 14h à 18h avec masque mais sans Pass sanitaire, mais ce dernier sera obligatoire pour participer aux épreuves le lendemain.

Jour de la course (dimanche 26 septembre)

Consigne

L'organisation proposera une zone de consigne aux participants. Respectez les distances et portez votre masque.

Accès à la zone d'échauffement

Une fois sortis du village, les participants pourront s'échauffer dans une grande zone prévue à cet effet, en vert sur le plan, sur la grande pelouse des 4 statues. Dans cette zone verte, le port du masque est recommandé mais non obligatoire.

Les participants pourront aussi s'échauffer dans le parc et rentrer dans la zone verte par un sas prévu, s'ils sont porteurs du bracelet.

Accès zone départ

Cette zone est strictement réservée aux participants portant leur dossard ; des contrôles seront mis en place.

Le port du masque sera obligatoire dans la zone de départ et jusqu'au moment du départ de la course (arche départ).

Parcours

Le port du masque n'est pas requis. Nous vous recommandons de le conserver sur vous, car il sera requis après l'arrivée.

Nous recommandons le respect de la distanciation physique et conseillons d'utiliser la largeur des allées.

Ravitaillement intermédiaire du 10 km

Il y aura un ravitaillement intermédiaire au 5^{ème} km, sur le parcours.

Zone arrivée/ravitaillement

Cette zone sera strictement réservée aux participants à toutes les épreuves. Veuillez à respecter la distanciation.

Le port du masque est recommandé dès que possible après la récupération et en tout cas dans toutes les zones jaunes.

Si jamais vous perdez votre masque durant le parcours, des bénévoles proposeront des masques jetables.
Nous demandons aux participants d'éviter de stagner dans la zone arrivée et à la sortie du ravitaillement.

Zone remise des prix

Dans cette zone **jaune** devant le podium, sur la pelouse des 4 statues, le port du masque et l'espacement seront obligatoires.

Après course

Une cellule de veille COVID 19 durant 14 jours, suite à l'événement, sera maintenue afin d'effectuer le suivi d'une éventuelle contagion et informer les éventuels cas contacts.

Publié le 4 septembre 2021